



APPEL DE LA CGT ET DE FORCE OUVRIERE

Les deux confédérations CGT et FORCE OUVRIERE réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

Cet accord refusé par deux des trois grandes confédérations syndicales organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

La lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité.

Le gouvernement annonçant son intention de retranscrire dans la loi un mauvais accord pour les droits sociaux, la CGT et FORCE OUVRIERE décident d'appeler les salariés à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs.

Les deux confédérations appellent leurs organisations territoriales et professionnelles à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible au travers de rassemblements, de manifestations et arrêts de travail dans les régions, départements et localités : le 5 MARS prochain.

Cette journée doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité ; l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

Paris, le 8 février 2013

APPEL DES URIF CGT ET FO

Les URIF CGT et FO adhèrent totalement à l'appel de leurs confédérations qui s'opposent résolument aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur la flexibilité.

Dès à présent, elles se mobilisent pour créer les conditions d'un grand mouvement et d'une puissante manifestation régionale le 5 mars 2013.

Elles appellent les organisations syndicales de l'Île-de-France qui se retrouvent dans les revendications posées par les Confédérations CGT et FO le 5 Mars 2013 à contribuer au succès de la mobilisation.

Elles proposent une rencontre de ces organisations afin de préparer cette journée de luttés et de manifestations.

Paris, le 11 février 2013